

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Conseil municipal du 16 juin

### Retrait de délégations à une adjointe

Le Maire informe le Conseil de sa décision de retirer sa délégation à Magali BERGE, Maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires, en raison de son profond désaccord sur l'augmentation de la taxe foncière destinée en grande partie au financement des actions scolaires conduites par la Commune.

### Relation Mairie - Foyer rural

Le Président du Foyer Rural avait, fin 2021, sollicité une subvention communale de 1 000 €. Pour donner suite à cette demande, l'équipe municipale avait souhaité disposer d'un certain nombre d'informations concernant le Foyer rural, tout particulièrement sur ses activités et ses finances. Devant le caractère incomplet des renseignements recueillis dans un premier temps, Olivier MARTIN-DURIE, conseiller municipal, avait accepté à la demande du Maire la mission de faire, avec l'équipe du Foyer rural, un point d'ensemble (fonctionnement, activités, budget) puis de formuler des préconisations.

Au cours du premier trimestre 2022, Olivier MARTIN-DURIE a multiplié les échanges pour aboutir à la rédaction d'un rapport adressé, le 18 avril 2022, simultanément au Bureau du Foyer rural et aux élus communaux.

Ce rapport établit d'abord plusieurs constats : une participation inégale aux activités en dépit des efforts du Bureau ; une très faible participation de bénévoles à la vie de l'association (tout le fonctionnement reposant sur le Bureau, c'est-à-dire sur trois ou quatre personnes) ; de fait, il n'y a guère de distinction entre AG et Bureau.

L'analyse financière rapportée montre une lente érosion de l'actif (qui passe de 17 722 € en 2018 à 12 800 € fin 2021)

ainsi qu'une ombre qu'il conviendra d'éclairer sur les comptes de 2019 (un écart de solde de 4 722 € entre début et fin d'exercice reste non expliqué). L'érosion financière est, au moins pour partie, due au choix du Bureau de renoncer à faire systématiquement payer une cotisation aux personnes participant aux activités. La Commune a versé certaines années une subvention de 1 000 € ; elle contribue au fonctionnement du Foyer rural par la mise à disposition des locaux, leur entretien, leur chauffage, le tirage de tous les documents distribués...

Le rapport formule trois préconisations : 1/ Développer les adhésions au Foyer rural en abandonnant le principe de l'exonération ; 2/ Inviter un représentant désigné par la Municipalité aux réunions du Bureau du Foyer rural afin de faciliter l'information réciproque et la coordination ; 3/ Attribuer pour cette année la subvention de 1 000 € sollicitée et prévoir pour les années suivantes une subvention égale au montant cumulé des cotisations payées par les adhérents.

Le Président du Foyer rural a fait savoir que son Bureau validait les constats et préconisations du rapport.

Le Conseil approuve le rapport et ses préconisations, alloue la subvention de 1 000 € sollicitée et désigne Emmanuelle AGUILAY pour représenter la Commune aux réunions du Bureau du Foyer rural, avec Alain VAILLANT comme suppléant.

**Le commerce ambulant « Les Pot'Iront » sera présent tous les vendredis de juillet (16h30) place de l'ancienne gare. Il reviendra régulièrement les vendredis en septembre.**  
[www.filierebioequalis.org](http://www.filierebioequalis.org)  
06 30 50 04 56

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
<http://www.vallangoujard.fr>  
**Illiwap Vallangoujard**

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.  
Samedi matin sur RDV.

### Durant les vacances :

Du 11 juillet au 15 août, ouverture 9-12h lundi mardi jeudi vendredi.  
Fermeture 15 juillet et 12 août.

## Agenda

✓ **COURSE CYCLISTE** Paris Vallangoujard : 3 juillet 10h-12h

✓ **INFORMATIQUE SENIORS** Salle Jean Dréville, les lundis 14h-17h30. Sur inscription en mairie.

✓ **EXPO ARTS PLASTIQUES** Les œuvres réalisées cette année par les enfants sous la conduite de Lena Mitsolidou seront présentées à l'école jeudi 30 et vendredi 1<sup>er</sup> de 16h30 à 19h et samedi de 10h à 12h.

✓ **STAGES POTERIE-CERAMIQUE** L'intervenante scolaire en arts plastiques, Lena Mitsolidou, accueillera cet été des stages pour adultes et "enfants accompagnés" (au maximum deux enfants de plus de 7 ans par adulte). Ces stages se dérouleront en juillet :

- adultes : lundi 18h30-20h, mardi 16h30-18h et 18h30-20h, jeudi 16h-17h30 et 18h-19h30, vendredi 10h-11h30.
- familles : mercredi 14h-15h et 15h30-16h30.

Une participation financière sera demandée : 10 €/heure pour les Vallangoujardois, à régler en une fois lors de la réservation.

